Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 10 10 mars 1956

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Appel en faveur du village Pestalozzi* — **Vaud:** *Qui?* — *Educatrices des petits.* — *Le meilleur cadeau de Pâques.* — *Cours de ski de printemps à Bretaye et Zermatt.* — **Genève:** *U. I. G.: Concours littéraire du Cinquantenaire.* — *Assemblée administrative annuelle du 1er mars.* — *U. I. G. D.: Assemblée générale administrative du 1er mars.* — *U. A. E. E.: Groupe d'échange.* — *Assemblée administrative annuelle du 1er mars.* — **Nécrologie:** *† A. Taban.* — **Neuchâtel:** *Convocations.* — *Félicitations et regrets.* — *Présidents de section pour 1956* — *Assemblée des délégués de la S. P. N.* — **Jura bernois:** *Assemblée annuelle de la S. J. T. M. et R. S.* — **Communiqué:** *C. E. M. E. A.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **G. Chevallez:** *Bourses ou prêts d'honneur?* — **A. Chz:** *Pour les révisions de l'histoire suisse.* — *Calcul mental.* — *La poésie de la semaine.* — *L'île au trésor.*

Partie corporative

APPEL EN FAVEUR DU VILLAGE PESTALOZZI

Chers collègues,

Il y a dix ans, au lendemain de la guerre, naissait une œuvre admirable que nous nous devons, comme hommes et comme éducateurs, de soutenir : je veux parler du Village d'enfants Pestalozzi, de Trogen.

Ce village abrite actuellement quelque 200 enfants, pour la plupart orphelins de père et de mère, venant de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de Finlande, de Grèce, d'Angleterre et de Suisse.

Enfants malheureux auxquels ont veut assurer une existence matérielle convenable et un développement spirituel et intellectuel normal, dans une atmosphère qui rappelle celle de la famille.

Village qui veut être un lieu de rencontre de nationalités, de religions et de langues différentes, un centre de collaboration et de compréhension entre les hommes.

Revanche de l'amour sur la haine, de l'esprit de compréhension et d'entraide sur l'égoïsme et l'étroitesse d'esprit.

C'est cette institution qui, une fois encore, fait appel à notre sympathie active pour la vente de son insigne, les 1er et 2 juin prochain.

Je vous engage vivement, ainsi que vos élèves, à répondre à cet appel en faveur d'une œuvre humanitaire et éducative qui honore notre pays. Que la vente de cette année soit, grâce à vous, un magnifique succès !

Le président S.P.R. :
A. Neuenschwander.

VAUD

QUI...

s'intéresserait à collaborer à la Commission romande des moyens d'enseignement, dont notre collègue Chabloz est le président ?

Il y a certainement parmi vous des collègues qui ont beaucoup d'idées, ont créé du matériel, et qui, trop modestes, gardent tout pour

eux. La Commission qui vient d'être créée, a besoin de collaborateurs, et nous sommes sûrs que ceux-ci se trouveront.

Ceux qui s'intéressent à la chose sont priés de s'inscrire auprès du Comité central, le plus tôt possible. D'avance merci ! Ch. C.

ÉDUCATRICES DES PETITS

Notre rencontre de mars aura lieu **mercredi 14 à 15 h. 30 à l'Aula du Belvédère.**

Monsieur Sauvain, un collègue de Bienne, nous présentera le film sonore tourné dans les écoles belges

« Enfants, heureux enfants ! »

Nous réitérons notre invitation à tous les collègues primaires que l'école active intéresse. M. Rostan, inspecteur, qui nous a suggéré de montrer ce film, engage très vivement chacune — et chacun — à se déplacer. L'Aula du Belvédère peut contenir plus de trois cents personnes.

Venez-y nombreux ! *Le Comité.*

Nous recommandons chaleureusement à tous ceux qui le peuvent d'assister à la rencontre organisée par les Educatrices des Petits. Le film présenté offre un intérêt certain et s'adresse aussi bien aux maîtres et maîtresses primaires qu'aux enfantines. Ch. C.

LE MEILLEUR CADEAU DE PAQUES...

... reste un livre choisi, qu'on puisse mettre entre toutes les mains.

Nous attirons à ce propos l'attention du corps enseignant sur l'annonce que « Plaisir de lire » fait paraître dans le présent numéro. Ceux qui y donneront suite n'auront pas à le regretter.

COURS DE SKI DE PRINTEMPS A BRETAYE ET ZERMATT

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise deux cours de ski pendant les vacances de printemps :

Bretaye du 3 au 7 avril. Prix : 70 fr. pour les membres de l'association, 80 fr. pour les autres participants. Ce prix comprend le logement, la pension, les leçons de ski et le billet Bex-Bretaye.

Les débutants et les skieurs moyens sont invités cordialement a participer à ce cours.

Inscription : auprès de M. Stuby, Colondalles 43, Montreux, jusqu'au 20 mars au plus tard.

Zermatt du 2 au 7 avril. Prix : 165 fr. pour les membres, 185 fr. pour les non-membres de l'association. Ce prix comprend : voyage collectif Lausanne-Zermatt et retour, logement et pension, taxes diverses, leçons de ski, excursions, abonnement à courses illimitées sur le train Zermatt-Gornergrat.

Inscription : auprès de M. J.-J. Lambercy, ch. Sansui 9, Payerne, jusqu'au 20 mars au plus tard.

Le Comité.

GENÈVE — *U. I. G.*

CONCOURS LITTÉRAIRE DU CINQUANTENAIRE

Rappelons à nos collègues que le délai imparti aux concurrents pour l'envoi de leurs manuscrits (à double exemplaire) expire le **31 mars prochain.** Les auteurs signeront leurs œuvres d'un pseudonyme ou d'une devise qu'ils répéteront sur une enveloppe fermée, jointe à leur envoi et contenant leur nom. Le résultat du concours sera proclamé lors de la manifestation organisée, le 31 mai 1956, pour célébrer le 50e anniversaire de l'U. I. G. Une somme est mise à disposition du jury pour récompenser les meilleurs envois (1er prix : 200 fr.) Adresser au plus tôt les manuscrits à notre collègue **Marius Jaquet,** rue du Jeu de l'Arc 11. *Ad. L.*

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE DU 1er MARS 1956

Chesa - 92 présents.

En début de séance, le groupe choral de l'U. I. G. nous offre les plus belles chansons de son répertoire. Merci et bravo aux distingués chanteurs et à leur directeur Jean Delor.

Adrien Lagier préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à nos invités : Neuenschwander, président de la S. P. R., Willemin, rédacteur du « Bulletin », Baillet, délégué du S. N. I. de l'Ain, Mlle Cornioley, déléguée de la S. P. V., Hugli, délégué de la S. P. N., Cramatte, délégué de la S. P. J., Mlle Marta, déléguée de l'U. I. G. Dames, Mme Meyer-de-Stadelhofen, déléguée de l'U. A. E. E.

Le procès-verbal, les rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes, sont acceptés à l'unanimité.

Les élections donnent les résultats suivants :

Président. Eric Pierrehumbert est élu par 82 voix.

Nous lui adressons nos vœux et nos félicitations.

Vice-présidents. 1er v.-p. : René Sangsue (81) ; 2e v.-p. : Etienne Fiorina (82).

Autres membres du comité. Philippe Aubert (74), Armand Christe (72), Jean Eigenmann (78), Edouard Gaudin (75), Philippe Genequand (64), Jacques Hainaut (66), Pierre Haubrechts (66), Charles Schaefer (53).

Vérificateurs des comptes. Jean-Claude Brustlein, Georges Gallay, Gustave Jenni, René Meyer, Paul Pulh.

Correspondant au « Bulletin ». Jean Eigenmann.

Après la désignation des délégués aux divers groupements contrôlés, la cotisation 1956, sur proposition du trésorier Haubrechts, est fixée à 22 francs.

Il est impossible de ne pas ajouter à ces propos bien secs quelques mots de reconnaissance et d'amitié à trois de nos collègues : Etienne Fiorina, président sortant, Adrien Lagier, qui prend sa retraite après 30 ans d'activité au comité, Robert Chabert qui quitte le comité.

Etienne Fiorina... restera le président de la revalorisation. La somme de travail qu'il a fournie est énorme. Il faut avoir été du comité pendant ces trois ans écoulés pour savoir de combien de besognes ingrates

et difficiles il a été chargé, combien de lettres il a dû rédiger, combien d'assemblées il a préparées (58 assemblées de comité). Lagier l'a surnommé un jour « Etienne le Turbineur » ! On ne saurait mieux le qualifier.

Adrien Lagier... Il faudrait un plus âgé que moi pour dire ici tout ce que Lagier a fait pour l'U. I. G. Comme le dira notre collègue Foex au cours du banquet, Lagier a véritablement consacré sa vie à l'école et à l'Union. C'est tout dire... et tout commentaire semble superflu. Qu'il sache simplement que, si ses anciens élèves lui ont promis de venir lui rendre visite régulièrement, ses collègues eux aussi ne l'oublieront pas. Ils le lui prouveront tout particulièrement le 31 mai prochain, en participant aux fêtes du Cinquantenaire, aux préparatifs duquel il préside.

Robert Chabert... lui aussi a droit à notre gratitude. Il a toujours exécuté les tâches qui lui étaient confiées avec conscience et intérêt. Il reste président de la commission des « Violons d'Ingres » pour le Cinquantenaire.

~

Cinquante-cinq personnes étaient inscrites pour le repas servi au Coq d'Or : un succès !

L'atmosphère était à la joie, et les plaisanteries fusaient de toutes parts, en particulier au centre de ce grand E que formaient les tables, et où siégeaient les « huiles » de la société. Il y avait même là un nommé A. C. (appellation contrôlée !) qui, à un moment où les éclats de rire redoublaient à une cadence endiablée, inscrivait les coches sur un tableau synoptique qui finit, ma foi, par avoir fort belle allure !

Ce fut l'homme qui personnifie la C. I. A. aux yeux des sociétaires des groupes C et D, l'homme qui reçoit des téléphones à un tel rythme que les PTT s'inquiètent, Gaudin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, c'est lui qui eut le privilège de dire à nos nouveaux membres d'honneur nos félicitations et nos vœux. Il le fit, malgré la prétendue pauvreté de son vocabulaire, avec la verve qu'on lui connaît. Chacun reçut son plat avec émotion et prononça quelques paroles pleines de gentillesse ou d'à-propos.

Chers collègues retraités, Bouchardy, Bouvier, Cuénoud, Lagier, Levant, Marggi, tous nos vœux vous accompagnent !...

J. E.

U.I.G. — DAMES

Les correspondants de chaque bâtiment et les délégués voudront bien se trouver toutes à la Bonne Auberge le mercredi 21 mars à 17 h.

M. Th. B.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE DU 1er MARS 1956

C'est dans la salle accueillante de l'Hôtel du Rhône que nous nous retrouvons très nombreuses pour notre assemblée générale.

Mlle Marta ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à nos invités : Mme Newell (U.A.E.E.), MM. Neuenschwander (S.P.R.), Hugli (S.P.N.) et Pierrhumbert (U.I.G.).

Après la lecture du procès verbal qui est adopté, Mlle Marta, présidente, présente un rapport remarquablement complet et détaillé. Elle exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont usé de leur influence pour faire aboutir à notre entière satisfaction, les démarches concernant notre revalorisation professionnelle.

Mlle Renée Quartier mérite toute notre gratitude. (Vifs applaudissements !)

Mlle Marta remercie ensuite Mlles C. Benoît et M. Gindre qui quittent le comité où elles ont accompli un excellent travail.

Mlle Marta est longuement applaudie puis c'est au tour de Mlle L. Schwindt, trésorière, de prendre la parole, et de donner lecture des comptes. Grâce aux versements réguliers des correspondantes, le service d'entraide continue à soulager bien des malheureux. Mlle Schwindt propose de maintenir la cotisation annuelle à 22 fr.

C'est avec un grand plaisir que nous entendons ensuite le rapport des vérificatrices des comptes où un petit centime terrible et malicieux prouve la bonne marche de la caisse.

Ces deux rapports sont adoptés par l'assemblée.

Pour remplacer Mlles Benoît et Gindre au comité, la présidente propose Mlles Vachoux et Rosset. Comme il n'y a pas d'autre proposition, ces deux collègues sont élues à l'unanimité.

M. Neuenschwander, président de la S.P.R., nous apporte ses félicitations et ses vœux pour le cinquantenaire de notre Union, il recommande de participer aux journées pédagogiques de Trogen, 16 au 24 juillet, et souhaite que de nombreuses collègues s'intéressent à la Commission romande des moyens d'enseignement.

M. Hugli nous apporte un « souvenir républicain » de nos collègues neuchâtelois et M. Pierrehumbert, un cordial salut de l'U.I.G. Messieurs. Il souhaite que des contacts plus étroits rapprochent nos deux sections ; un travail en commun sera profitable à tous.

Après le thé, que nous prenons avec nos collègues de l'U.A.E.E., un remarquable concert de l'orchestre académique termine cette assemblée en beauté.

M. Th. B.

U.A.E.E. — GROUPE D'ECHANGE

Prochaine séance vendredi 23 mars à 16 h. 45, **Ecole du Bd Carl Vogt.** Apportez votre xylophone car nous le peindrons, une règle, une lime si vous en possédez une, et de vieux manches de pinceaux à peinture.

S. V. et *G. H.*

U.A.E.E. — ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE DU JEUDI 1er MARS 1956

Assemblée administrative annuelle : trois mots bien rébarbatifs pour qualifier la rencontre qui eut lieu ce jeudi-là ! Même l'hiver avait fait trêve pour permettre à ces dames de sacrifier à la mode printanière. Petits chapeaux pastels, robes froufroutantes, rien ne manquait à la tradition d'élégance de cette assemblée ! Maîtresses enfantines des villes et maîtresses enfantines des champs répondirent donc nombreuses à l'appel de la convocation, heureuses de cette possibilité de se retrouver.

Notre vice-présidente, Mlle Hermatschweiler ouvrit la séance et salua, au nom de l'U. A. E. E. les personnalités qui avaient bien voulu honorer notre assemblée de leur présence et notamment M. René Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire du canton de Genève. Puis notre présidente, Mme Meyer de Stadelhofen, lut avec brio le rapport sur l'activité de notre groupement durant cette année.

L'U. A. E. E. a accueilli avec plaisir trois nouveaux membres : Mmes Martin et Tarab ainsi que Mlle Marcuard. Elle a nommé membres honoraires de notre société, avec tous ses vœux, Mmes Boccard et Jeanneret qui prennent leur retraite.

Enfin, elle a pris congé, avec une certaine mélancolie, de trois collègues, Mmes Bois, Bujard et Mlle Leclerc qui passent dans l'enseignement primaire.

Nos préoccupations retracées dans ce rapport, nous les connaissons toutes. Il était cependant impossible de ne pas exprimer notre joie pour la manière dont la revalorisation de notre profession s'est accomplie. Non seulement nos traitements ont été améliorés, et par conséquent nos retraites augmentées, mais au point de vue pédagogique nous avons eu la grande satisfaction de nous voir confier, à l'avenir, cette Ire primaire qui nous tenait tant à cœur. Les stagiaires enfantines, elles aussi, bénéficient d'avantages matériels.

L'U. A. E. E., par la voix de sa présidente, remercia tous ceux qui nous ont soutenu dans nos longues et délicates négociations.

MM. Borel et Jotterand ont été toujours pleins de compréhension pour nous. L'U. I. G. Dames et Messieurs nous ont épaulées de manière fort sympathique.

Enfin, notre reconnaissance va à nos présidentes successives qui se sont dépensées sans compter pour faire triompher notre point de vue. N'est-ce pas Mlle Hermatschweiler qui sut cristalliser nos revendications avec clarté et souplesse ? N'est-ce pas Mlle Schnyder, auteur modeste du rapport présidentiel, qui lutta avec ardeur et intelligence pour notre cause ?

Mme Meyer de Stadelhofen fit également le tour d'horizon des autres tâches de notre groupement pendant cette année 1956 et les déléguées à nos diverses activités prirent également la parole. Enfin, à tour de rôle, nos invités nous adressèrent des encouragements aimables.

M. Jotterand saisit l'occasion de nous rappeler qu'il avait toujours reconnu la légitimité de nos revendications. Il a souvent admiré la patience et la compréhension de nos déléguées et il est heureux de l'aboutissement de nos démarches. Si les rappels sont parfois lourds pour certaines de nos collègues, il ne faut pas oublier que Genève est maintenant en tête des cantons suisses au point de vue des salaires du personnel enseignant. M. Jotterand nous a fait part de ses soucis concernant le recrutement des maîtresses enfantines. Il termina son exposé en nous demandant de faire davantage connaître, autour de nous, les joies profondes que nous apporte notre profession.

Nos collègues vaudoise, bernoise et jurassienne nous apportèrent les salutations de leurs associations respectives.

L'ordre du jour étant épuisé, le mot « sésame ouvre-toi » retentit et la mince cloison qui nous séparait des dames primaires se leva. Toutes ensemble, nous primes le thé. En fin d'après-midi, l'Orchestre des Jeunes sous la direction de M. Pierre Salzmann charma un auditoire attentif.

En conclusion à cette journée de regroupement ne conviendrait-il pas de citer la définition poétique d'une de nos collègues ? ... l'U. A. E. E., c'est une fleur dont les membres sont les pétales et cette fleur s'épanouit et devient de plus en plus belle !

C. G.

NÉCROLOGIE

† **André Taban.** — Le jeudi 23 février, nous avons dit un dernier adieu à notre cher ami et collègue André Taban.

Les pages se tournent inexorablement : c'est le troisième membre de la volée de 1914 qui nous quitte...

En septembre 1910, Taban, entrait en quatrième année de la section pédagogique du Collège. C'est là que nous l'avons connu, c'est de ce moment que datent les liens qui unissent les membres de cette volée.

Taban était né sous le signe de la candeur et de la bonté ; toujours gai, souriant, il était l'ami de tous. Nous avons encore à la mémoire nos entretiens littéraires pour lesquels il se passionnait, car il avait l'esprit fin, maniait agréablement la plume et se passionnait pour la littérature et la poésie. A ces mémorables débats, l'un apportait ses satires et ses épitres, l'autre sa « Ballade folle ». Taban, lui, restait résolument romantique !

« Sur les gazons jaunis
Tombent les feuilles mortes. »

Nous avons chanté ces vers de Taban sur lesquels notre maître de chant Bonny avait composé une musique mélancolique à souhait ! Et Taban était content ! il était toujours content ! Se plaignait-il lorsque, trahi par son légendaire fou-rire, il écopait pour les autres ?

Vint la matu, puis la guerre. Nous fûmes vite éparpillés dans le Canton. Taban s'exhila à Chancy mais il demeura fidèle et chaque fois que nous nous sommes réunis, il nous apporta son sourire et son amitié.

Il fut aussi un maître aimé. Il n'avait pas de discipline préconçue : sa bonté et sa patience en imposaient tout naturellement aux enfants qui, d'instinct, pressentent ceux qui les aiment.

Enfin, Taban fut un collège charmant. A l'Union des Instituteurs dont il fut un membre assidu, on se souviendra de son dévouement et de l'intelligence dont il fit preuve dans les commissions où on l'appela.

~

André Taban, né en 1895, entra dans l'enseignement primaire comme stagiaire en 1914. Sous-régent en 1916, il fut nommé régent à Chancy en 1917. De 1934 à 1945, il enseigna à l'école des Crêts et, jusqu'en 1947, à celle des Eaux Vives. Dès 1949, il fut maître à l'école du 31 Décembre.

G. C.

CONVOCATIONS

Samedi 17 mars 1956, à 14 h. 30
à Neuchâtel, Collège des Terreaux-Sud

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGLEMENTAIRES

V. P. O. D. Section S. P. N.
au Grand auditoire

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapports annuels (présidence, caisse).
3. Fixation de la cotisation.
4. Revalorisation des traitements ; Exposé de M. Deppen, secrétaire syndical.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

ASSOCIATION
DES MEMBRES S. P. N.
NON AFFILIÉS A LA
V. P. O. D.

Lieu : Salle d'étude, à côté du Grand auditoire.

En application de l'art. 7 des statuts, les membres du «Fonds spécial» sont convoqués.

Ordre du jour :

1. Rapport du président.
2. Unité S. P. N. (Etude des propositions du Comité central).
3. Nominations statutaires (art. 7).
4. Divers.

N. B. **Les frais de déplacement seront remboursés.** Prière d'assister à la séance S. P. N. qui suivra à 16 h. 15. Voir plus bas.

A 16 h. 15 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

Ordre du jour :

1. Introduction.
2. Unité du Corps enseignant neuchâtelois :
   a) Exposé du Comité Central,
   b) Discussion.
3. Divers.

Le Comité central.

FÉLICITATIONS ET REGRETS

M. Ernest Bille, instituteur à Corcelles, vient d'être désigné par le Conseil d'Etat comme premier secrétaire du Département de l'Instruction publique. Notre collègue était l'excellent caissier de la S.P.N.-V.P.O.D. et siégeait depuis bon nombre d'années au Comité central. Cet homme clairvoyant qui, entre autres qualités, a le sens le plus avisé de l'administration, a mérité sans réserve cette flatteuse nomination. Nous lui souhaitons pleins succès dans ses nouvelles fonctions tout en regrettant vivement son départ du Comité central cantonal où, grâce à une autorité incontestable, il était très écouté. W. G.

PRÉSIDENTS DE SECTION POUR 1956

Neuchâtel : M. Gilbert Aellen, Pavés 1, Neuchâtel, tél. 5 77 49.
Boudry : Mlle Irène Avondo, maîtresse ménagère, chemin Gabriel, Peseux.
Val-de-Ruz : M. Claude Vaucher, Dombresson, tél. 7 18 19.
Val-de-Travers : M. Claude Grandjean, le Mont-sous-Travers.
La Chaux-de-Fonds : M. Hubert Hirschi, D.-P. Bourquin 7, La Chaux-de-Fonds, tél. 2 84 43.
Le Locle : M. Ernest Hasler, Petits-Monts 8, Le Locle, tél. 3 24 14.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.P.N.

Neuchâtel, le 3 mars

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de l'Assemblée de 1955.

Le président lit son rapport qui sera publié ici cet été. Nous pouvons complimenter M. Hügli d'avoir trouvé une matière si abondante pour une très courte période de gestion. Il faut dire qu'aussitôt en charge, il a vu la besogne continuer à affluer. — Puis le caissier donne les commentaires les plus utiles et pertinents sur l'emploi de nos deniers. Mlle Avondo et M. Oberli ont vérifié les comptes et les ont reconnus exacts et parfaitement tenus. Nos finances sont saines. C'est le fait aussi de la Caisse d'Entraide dont le résultat d'exercice est si satisfaisant qu'il permettra la suppression de la cotisation en 1956. Il est cependant opportun de rappeler aux caissiers de section qu'une quote-part initiale de 5 fr., normale et élémentaire, est exigée de tout nouveau membre reçu au cours de cette année.

M. Landry commente, sur le ton aimable qui lui est habituel, le rapport annuel de l'Exposition scolaire permanente qui paraîtra in extenso dans ce journal. Cette institution très bien dirigée et agencée mérite de voir s'accroître l'intérêt du Corps enseignant aux précieux services qu'elle lui offre.

L'Assemblée des délégués donne mandat au Comité Central pour nommer les vérificateurs de comptes dans la section où siégera le nouveau caissier S.P.N.

L'importance question du retour du Corps enseignant neuchâtelois à son ancienne unité a donné lieu à des propositions précises du Comité romand pour trouver un terrain d'entente. Le C.C. les a approuvées. Elles sont soumises à l'appréciation de la présente assemblée. Une longue et

captivante discussion où un bon nombre d'orateurs défendent le principe du rapprochement alors que certains redoutent sérieusement la résurrection des vieux et amers antagonismes, aboutit à un vote favorable au C.C. (2 oppositions, 1 abstention).

Le maintien de la **cotisation** actuelle (28 fr.) est accepté de justesse.

En fin de séance, le président fait part du résultat de l'enquête proposée aux sections sur l' « Agenda S.P.R. ».

W. G.

JURA BERNOIS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE T.M. ET DE R.S.

Sous la présidence de M. l'inspecteur A. Berberat, une vingtaine de collègues se sont réunis en assemblée annuelle de cette société, le 4 février, à Delémont. Tant du point de vue de l'effectif des membres, que de celui des cours, l'activité a été satisfaisante au cours de l'exercice écoulé. En guise de remerciements et d'approbation, le comité actuel, qui est « à la barre » depuis la fondation de la section jurassienne, est réélu pour une année. Mais son président estime que le temps est venu de songer à une nouvelle équipe dirigeante, à choisir le préférence chez des collègues habitant la même localité ou la même région. L'assemblée a retenu cinq cours pour 1956, qui ne seront donnés que si les inscriptions sont suffisantes. (V. la liste de ces cours dans l' « Educateur » du 3 mars 1956.)

Immédiatement après l'assemblée, M. Sauvain présentait à l'assistance, et en première en Suisse, un film sonore de Mlle Hamaïde en hommage au Dr Decroly : « Enfants, heureux enfants ! » Ce film illustre avec beaucoup de talent la réussite de l'Ecole de l'Ermitage et la méthode patiemment mise au point par le grand pédagogue belge. On y suit les enfants, de l'école enfantine à l'école primaire, dans toutes leurs activités, dont le propre est certainement d'être créatrices. « Plus encore qu'aux enseignants, dit le correspondant à l' « Ecole bernoise », ce film mériterait d'être vu par des salles de parents et d'autorités scolaires, car un maître seul ne peut pas transformer toutes les conditions de travail au milieu desquelles il doit poursuivre son œuvre éducative. » T.

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION SUISSE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE

Stages pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants

L'Association suisse des C.E.M.E.A. organise deux stages de formation pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants.

1. Du 22 au 30 mars 1956, à la Rippe sur Nyon.
2. Du 5 au 14 avril 1956, aux Chevalleyres sur Blonay.

Programme de stage

Connaissance de l'enfant et rôle de l'éducateur : responsabilité, emploi du temps, etc.

Loisirs éducatifs : étude de la nature, enquêtes, histoires, chants, jeux dramatiques, marionnettes, danses populaires, jeux d'intérieur, veillées.

Formation pratique et manuelle : jeux de plein-air, techniques simples (modelages, plâtre, travaux divers).

Vie sociale : pratique du système des équipes et de la vie en commun, conseil de responsables, etc.

Renseignements pratiques

Conditions d'admission : Aucun diplôme n'est exigé. Les candidats doivent avoir une maturité suffisante pour suivre l'enseignement du stage, être en état de supporter une vie en plein air. *Un certificat médical est exigé.* Le stage est mixte. L'âge minimum d'admission est fixé à 18 ans.

Participation financière : Le prix du stage est fixé à Fr. 85.— pension comprise. Les frais de voyage, maladie ou accident sont à la charge des participants.

Pour tous renseignements, on voudra bien s'adresser à M. Ch. Légeret, président de l'association suisse, professeur, 24, Route de Malagnou, à Genève. Téléphone 36 97 68.

CHALET neuf à louer

Deux appartements :
l'un, deux chambres, quatre lits — cuisine
l'autre, trois chambres, cinq lits — cuisine
Situation tranquille

Renseignements :
Antoine MÉTRAILLER, à Villa « la Sage » (Valais)

Monsieur, veuf, cherche pour la rentrée scolaire,
famille d'instituteur romand
qui voudrait prendre soin de sa fillette de 9 1/2 ans qui se sentirait entourée et bien éduquée. Conditions selon entente. — Ecrire sous chiffre 3304 à l'administration de l'Educateur, 7, place du Marché, Montreux.

Collègues ! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

Qu'est-ce que „Plaisir de lire"?

C'est une société ayant pour but l'édition et la diffusion d'œuvres des meilleurs auteurs, mises à la portée de tous les publics et de toutes les bourses.
« Plaisir de lire » ne recherche *aucun bénéfice commercial.* Les livres sont vendus au prix de revient.

Qui sont ses promoteurs?

Il a été fondé en 1923 par un certain nombre de personnalités de divers cantons, entre autres MM. Savary, directeur des Ecoles normales, Capt, procureur général, Freymond, ancien syndic, à Lausanne ; Mœckli, inspecteur scolaire, au Jura bernois ; Paris, président de la Nouvelle Société Helvétique, à Neuchâtel ; Brocher, avocat, à Genève, etc...
Il est actuellement dirigé par un comité romand de onze membres, appartenant au monde des lettres, de l'enseignement, du journalisme, de la librairie, des autorités, etc...

Qu'a-t-il publié?

La société a diffusé jusqu'à ce jour plus d'un demi-million de volumes, représentant quelque cent cinquante œuvres d'écrivains suisses et étrangers, contemporains ou du passé.
Les publications sont des romans, des nouvelles, des récits de voyages et d'aventures, des biographies, etc...
Sont encore actuellement disponibles :

Giovanni Anastasi	*Pipetta, seconde jeunesse*	2.50
Berthe Vuillemin	*L'Esprit souffle*	3.—
A. de Chambrier	*Sibylle*	2.50
Ernest Zahn	*Le Diffamateur*	2.50
Léon Cladel	*Le Bouscassiè* ou *l'Enfant sauvage*	3.20
Alphonse Daudet	*Tartarin sur les Alpes*	3.—
A. de Lamartine	*Christophe Colomb*	2.80
George Sand	*François le Champi*	2.80
Alphonse Daudet	*Lettres de mon Moulin*	3.20
H. de Balzac	*La Vendetta*	2.70
Alphonse Daudet	*Contes*	2.50
H. de Balzac	*La Maison du Chat qui pelote*	2.80
Paul Arène	*La Chèvre d'Or*	3.20
Frans G. Bengtsson	*Orm le Rouge (Roman Viking)*	3.60
René Burnand	*Châteaux en Bretagne*	3.60
Guy Barthelemy	*Chez le Dr Schweitzer*	3.30
C.-F. Ramuz	*Les Signes parmi nous*	3.35

André Reuze . . .	*Le Véritable Robinson Crusoé ou la Vie étonnante d'Alexandre Selkirk*	3.60
Albert Londres . .	*Pêcheurs de perles*	3.75
C.-F. Ramuz . . .	*La Guerre dans le Haut Pays*	3.35
Yvan Tourgueneff .	*Assia*	2.85
C.-F. Ramuz . . .	*Derborence*	3.90
W. Prestre . . .	*La Piste de l'Or*	3.30

Quels avantages offre-t-il ?

« Plaisir de lire » édite annuellement trois volumes. Vous pouvez vous les procurer de trois façons :

1. En les demandant à votre libraire.
2. En les achetant à notre secrétariat.
3. EN PRENANT UN ABONNEMENT *qui, pour sept francs seulement, vous donne la propriété des trois livres publiés dans l'année ou de trois autres publications en stock, à choix.*

Il suffit pour cela de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer au Secrétariat de « Plaisir de lire », chemin des Clochetons 19, Lausanne, tél. 24 03 93.

N. B. — L'achat par abonnement est de beaucoup le plus avantageux puisqu'il vous fait bénéficier d'une économie de 30 à 40 % sur les prix déjà bas des volumes achetés isolément. On peut souscrire à plusieurs abonnements de 7 francs chacun.

A DÉCOUPER

BULLETIN DE COMMANDE

aux Editions de « Plaisir de lire », Clochetons 19, Lausanne, tél. 24 03 93

Veuillez m'envoyer les volumes suivants (Choisir dans la liste ci-dessus. — 7 francs pour une commande de 3 œuvres) :

.....

.....

.....

.....

.....

que je paierai contre remboursement * — par versement au compte de chèques postaux II. 1761 *.

(* Biffer ce qui ne convient pas.)

Nom et adresse : .....

.....

.....

(Affranchissement 5 ct., sous pli ouvert.)

Partie pédagogique

BOURSES OU PRÊTS D'HONNEUR ?

Pro Familia a organisé à Lausanne un forum sur le problème des facilités à accorder aux enfants bien doués des familles modestes pour leur permettre d'étudier à l'école secondaire puis, éventuellement, au gymnase et à l'université. Aucune idée nouvelle n'est apparue au cours de la discussion. Si les avis ont été généralement favorables à la gratuité de l'enseignement secondaire, deux positions se sont affrontées sur la question « bourses ou prêts d'honneur » aux étudiants à partir de 16 ans. Pour les orateurs nombreux qui ont pris part au débat, c'est l'un ou l'autre, il n'y a pas de milieu, ce qui peut surprendre chez nous.

Car il y a un milieu qui me paraîtrait convenir parfaitement à notre caractère vaudois, c'est la solution qu'a envisagée il y a plusieurs années la S. P. V. pour l'Ecole normale, en plein accord avec moi : le remboursement partiel du prêt d'honneur à partir d'un montant à fixer et selon un barême dégressif qui touche moins les gros prêts que les moyens.

Au cours de ma carrière, j'ai acquis une certaine expérience des prêts aux élèves et je me permets de rappeler ici quelques faits. Lorsque les prêts d'honneur ont succédé, il y a une trentaine d'années, aux subsides à fonds perdu, les demandes ont diminué immédiatement dans une proportion considérable ; ceci prouve que si l'on substituait les bourses aux prêts, les demandes deviendraient immédiatement plus nombreuses, et comme l'Etat se doit d'être large, beaucoup en profiteraient qui pourraient parfaitement s'en passer.

Malgré l'obligation de rembourser, les parents demandent des prêts dans une proportion qui est montée parfois jusqu'au 50 % d'une classe, proportion beaucoup plus faible chez les normaliennes mais toujours élevée chez les normaliens. De plus, alors que les subsides étaient fixés par le Département, très souvent les demandes de prêt indiquent le montant désiré, soit en le chiffrant, soit en disant, par exemple : « Pour les fournitures et les dîners » ; il arrive que, en cours d'études, des élèves diminuent leur prêt, afin d'avoir moins à rembourser plus tard.

Quant au remboursement intégral des prêts, il se fait assez bien ; rares, m'a-t-on affirmé, sont les cas où l'Etat doit sévir ; cela signifie que nos anciens élèves tiennent à honneur de respecter leur engagement. C'est pour cette raison que la proposition commune de la S. P. V. et du directeur de l'école normale n'a pas été prise en considération ; d'ailleurs, ajoutait le chef de service, nous examinons toujours avec la plus grande bienveillance les cas où les jeunes instituteurs ou institutrices se trouvent en difficulté. Nous n'en doutons pas, mais nous estimons que la position du Dérpartement est arbitraire ; seuls sont avantagés ceux qui réclament ; comme toujours, ceux qui ont de la peine à remplir leur engagement mais qui n'aiment pas ou ne veulent pas se plaindre, remboursent la somme complète qu'ils ont touchée. Un remboursement partiel à un taux dégressif serait infiniment plus équitable. Il convient de ne pas oublier que l'instituteur ou l'institutrice qui s'installe a besoin d'un minimum de mobilier et d'un trousseau, qu'il a parfois un

parent à sa charge, quand ce ne sont pas des frères ou des sœurs, que, s'il a reçu le maximum du prêt d'honneur (1200 francs par an), il a souvent d'autres dettes à rembourser, parfois même à son père s'il est l'aîné de plusieurs enfants. Pour plusieurs raisons, il est souhaitable que l'instituteur se marie jeune ; il faut donc le faciliter plutôt que l'entraver.

En conséquence, s'il est indispensable de conserver l'institution des bourses pour les cas les plus graves, j'estime que ce serait une erreur de les généraliser ; elles devraient même subvenir, non seulement à l'entretien et aux frais d'études de l'étudiant, mais encore compenser pour les parents le manque à gagner (comme l'a réalisé quelque temps et à titre d'essai, si je me le rappelle bien, M. Edouard Herriot à Lyon il y a une trentaine d'années). Le prêt encourage le sens de la responsabilité que tue la bourse ; mais il est non moins nécessaire de limiter le remboursement du prêt afin d'alléger celui qui entre dans la vie pratique déjà suffisamment chargé.

G. Chevallaz.

POUR LES REVISIONS D'HISTOIRE SUISSE

Les nécessités de l'enseignement nous obligent à fragmenter en leçons la matière du programme et c'est ainsi qu'en histoire, particulièrement, les notions acquises restent juxtaposées dans la mémoire ne constituant bientôt qu'une poussière de souvenir. Or, ce qui demeure isolé dans l'esprit ne contribue guère à l'enrichir ; de là l'obligation de lier les faits mémorisés en les abordant sous des angles différents pour en tirer des idées générales rompant l'ordre chronologique strict .

Les examens oraux, imposés dans le canton de Vaud à tous les enfants qui terminent leur scolarité, offrent l'occasion de revisions vivantes de tout le programme qui permettront des vues d'ensemble. Les faits s'ordonnent alors selon une logique qui abandonne les détails pour mettre en valeur les événements essentiels.

C'est par des compositions, préparées collectivement en classe, qu'on entraînera le plus efficacement les élèves à établir cette cohérence des faits sans laquelle l'histoire n'est qu'une mosaïque d'où ne se dégage aucune idée générale. Qu'on ne dise pas surtout qu'un tel travail présente trop de difficultés pour des élèves primaires, car l'expérience prouve que, à 15 ans, même les médiocrement doués éprouvent un réel plaisir à voir s'ordonner clairement dans leur esprit le fatras des connaissances acquises. On donnera de préférence aux sujets de composition une forme affirmative telle que :

1. **Les Confédérés ont dû lutter pour obtenir leur indépendance.**
   (Alliance de 1291, luttes contre le duc d'Autriche, — contre l'empereur (guerres de Souabe) ; reconnaissance par le traité de Westphalie 1648).
2. **Les Confédérés ont connu des guerres civiles.**
   (pour des causes diverses : a) opposition d'intérêt (Zurich et Schwytz) ; b) intolérance religieuse : Kappel, Villmergen ; c) injustices sociales, guerre des paysans, création de l'Union syndicale au XIXe siècle ; d) inégalité politique et opinions opposées : révoltes de la fin du XVIIIe siècle ; lutte des unitaires et des fédéralistes, dissolution du Sonderbund.

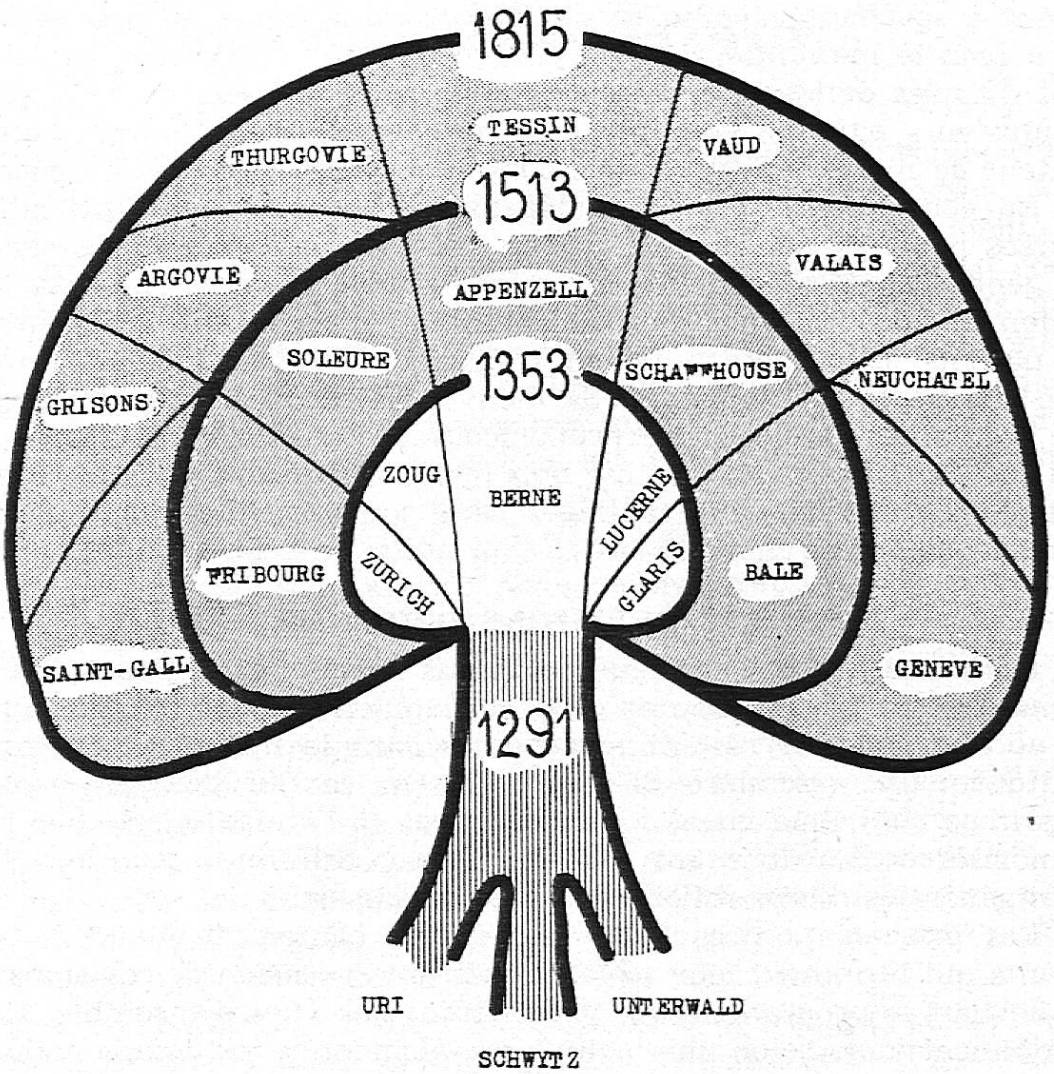

3. **Aux trois premiers cantons s'en sont ajoutés 19.**
(Alliances du XIVe sicle — 8 cantons — après les guerres de Bourgogne et de Souabe — 13 cantons. — En 1803, les alliés et sujets deviennent des cantons souverains. — Le congrès de Vienne ajoute 3 nouveaux cantons.)

On pourrait ajouter d'autres sujets, mais nous pensons que ces 3 exemples suffiront pour donner une idée complète de ces revisions. Pour en faciliter la préparation, nous publions deux dessins schématiques qui représentent l'un l'accroissement de la Confédération : le développement de l'arbre helvétique.

L'autre résume toute notre histoire politique en une ligne brisée qui représente successivement dans ses diverses parties : l'ascension (13e et 14e siècles), l'apogée (15e sicle), la décadence (16e, 17e et 18e siècles), l'effondrement (fin du 18e siècle et début du 19e), le redressement (19e et 20e siècles).

En reprenant d'un ancien numéro de la « Lehrerzeitung » ces deux clichés, nous espérons rendre service à nos collègues qui sauront bien les utiliser d'une manière vivante pour le plus grand profit de nos écoliers.

A. Chz

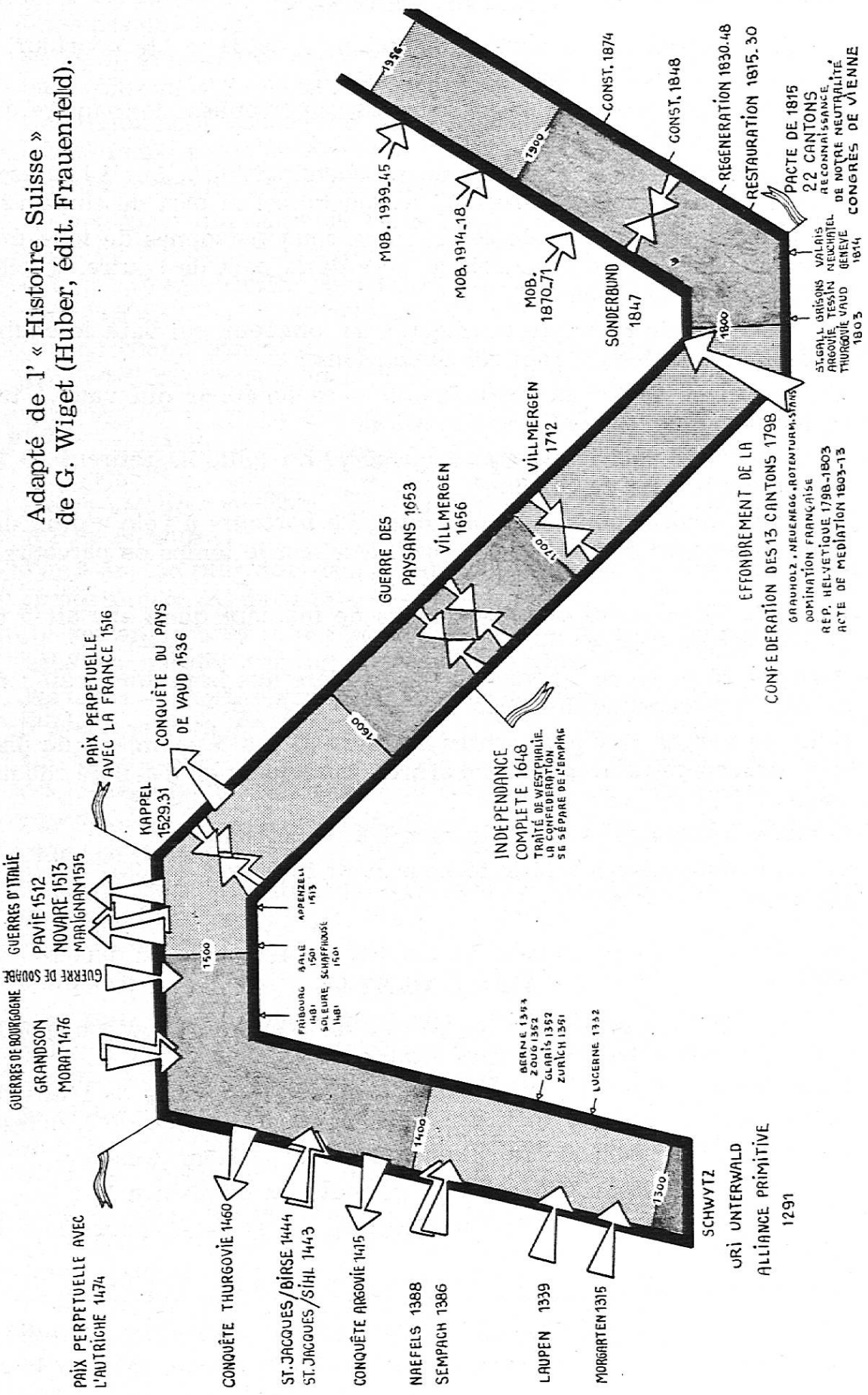
Adapté de l' « Histoire Suisse »
de G. Wiget (Huber, édit. Frauenfeld).
1300
1400
1500
1600
1700
1800
1900
1956
SCHWYTZ
URI UNTERWALD
ALLIANCE PRIMITIVE
1291
MORGARTEN 1315
LAUPEN 1339
NAEFELS 1388
SEMPACH 1386
ST. JACQUES/BIRSE 1444
ST. JACQUES/SIHL 1443
CONQUÊTE THURGOVIE 1460
CONQUÊTE ARGOVIE 1415
PAIX PERPETUELLE AVEC
L'AUTRICHE 1474
GUERRES DE BOURGOGNE
GRANDSON
MORAT 1476
GUERRE DE SOUABE
GUERRES D'ITALIE
PAVIE 1512
NOVARE 1513
MARIGNAN 1515
PAIX PERPETUELLE
AVEC LA FRANCE 1516
KAPPEL
1529.31
CONQUÊTE DU PAYS
DE VAUD 1536
LUCERNE 1332
ZURICH 1351
GLARIS 1352
ZOUG 1352
BERNE 1353
FRIBOURG
1481
SOLEURE
1481
BALE
1501
SCHAFFHOUSE
1501
APPENZELL
1513
INDEPENDANCE
COMPLETE 1648
TRAITÉ DE WESTPHALIE
LA CONFEDERATION
SE SÉPARE DE L'EMPIRE
GUERRE DES
PAYSANS 1653
VILLMERGEN
1656
VILLMERGEN
1712
EFFONDREMENT DE LA
CONFEDERATION DES 13 CANTONS 1798
GRAUHOLZ, NEUENEGG, ROTENTURM, STANS
DOMINATION FRANÇAISE
REP. HELVETIQUE 1798-1803
ACTE DE MEDIATION 1803-13
SONDERBUND
1847
MOB. 1870-71
MOB. 1914-18
MOB. 1939-45
CONST. 1874
CONST. 1848
REGENERATION 1830.48
RESTAURATION 1815.30
PACTE DE 1815
22 CANTONS
RECONNAISSANCE
DE NOTRE NEUTRALITÉ
CONGRES DE VIENNE
ST. GALL, GRISONS
ARGOVIE, TESSIN
THURGOVIE, VAUD
1803
VALAIS
NEUCHATEL
GENEVE
1814

Ve année

CALCUL MENTAL

1. Quelles sont les dimensions d'un rectangle de 84 m. de pourtour, si la largeur vaut la moitié de la longueur ?
2. Partagez une somme de 45 fr. entre deux personnes, de manière que l'une ait 5 fr. de plus que l'autre.
3. Deux ouvriers ont travaillé au même chemin. L'un a fait 4 heures et l'autre 3. En tout, ils ont reçu 14 fr. Quelle est la part de chacun ?
4. On partage une somme de 30 fr. entre deux personnes de telle manière que la part de l'une soit le tiers de la part de l'autre. Quelles sont les parts de chacune ?
5. Un rectangle de 60 m. de pourtour a sa longueur qui vaut le double de sa largeur. Quelles sont ses dimensions ?
6. Un rectangle de 120 m. de pourtour a sa longueur qui vaut 4 fois sa largeur. Quelles sont ses dimensions ?
7. Louis reçoit 3 fois la part de son frère. En tout, ils retirent 80 fr. Quelle est la part de chacun ?
8. J'ai mis 2 heures pour faire un trajet. Le parcours à vélo a duré dix minutes de plus que le trajet à pied. Quel est le temps de parcours à pied ?
9. Partagez 75 fr. entre deux personnes de manière que l'une ait 5 fr. de moins que l'autre.
10. Partagez 25 fr. entre 3 personnes de manière que la première ait 1 fr. de plus que chacune des deux autres.
11. Dans un verger, il y a 29 arbres fruitiers. Il y a 5 pommiers de plus que chacune des autres sortes d'arbres. Combien y en a-t-il de chaque sorte ?
12. Combien coûtent 9 pots à lait valant 6 fr. 50 chacun ?
13. Combien manque-t-il à 45 fr. 50 pour avoir 55 fr. 40 ?
14. 356 — 99 =

Ve année

CALCUL MENTAL

1. Partager 26 noix entre une maman et ses 3 enfants de façon que la maman en ait 2 de plus que ses enfants.
2. Dans une corbeille, il y a 70 fruits. Indiquez le nombre de fruits de chaque espèce, sachant qu'il y a 10 pommes de plus que d'oranges ?
3. On a payé 7 fr. 50 pour 10 cahiers. Combien coûtent 3 cahiers ?
4. 100 l. d'huile coûtent 350 fr. Combien coûte un demi-litre ?
5. Jacques fait des pas de 80 cm. Combien en fera-t-il pour faire le tour d'un carré de 20 m. de côté ?
6. Combien peut-on acheter de kg. d'oranges à 1 fr. 25 avec 50 fr. ?
7. Un avion qui fait 300 km/h. parcourt combien de mètres en 1 minute ?
8. Un avion a mis 1 h. 1/4 pour parcourir 500 km. Quelle est sa vitesse à l'heure ?

9. Quel est le gain journalier d'un ouvrier qui gagne 400 fr. en quatre semaines et 1 jour ?
10. Pendant le mois d'avril, une famille a payé 21 fr. pour le lait. Combien consomme-t-elle de l. de lait par jour si ce lait coûte 0,35 fr. le l. ?
11. Une automobile consomme 12 l. de benzine pour 100 km. Combien de l. consomme-t-elle si elle roule pendant 2 h. 1/2 à 60 km. à l'heure ?
12. Un ruban mesure 12,5 m. Combien peut-on faire de parties de 25 cm. ?
13. Un marcheur qui parcourt 4 km. 500 à l'heure doit parcourir une distance de 900 m. Combien de temps mettra-t-il ?
14. Il faut 3,50 m. d'étoffe pour faire une robe. Combien peut-on en faire avec 17,5 m. ?
15. Un marchand paie 45 fr. pour 100 kg. de pommes de terre. Combien gagne-t-il s'il les revend 1 fr. 10 les 2 kg. ?

Ve année

CALCUL MENTAL

1. Pierre a 4 noix de plus que Paul. En tout, ils en ont 36. Combien en ont-ils chacun ?
2. J'ai 3 ans de plus que mon frère. Quel est l'âge de chacun si le total de nos années est de 51 ?
3. Un rectangle a 38 m. de pourtour. Quelles sont ses dimensions si la longueur mesure 3 m. de plus que la largeur ?
4. Partagez 42 noix entre 3 enfants de manière que l'un en ait 3 de plus que chacun des deux autres ?
5. Un kg. de sucre et un kg. de riz ont coûté ensemble 1 fr. 60. Quel est le prix de chacun si le sucre coûte 40 ct. de plus que le riz ?
6. Partagez 25 pommes entre 2 enfants de manière que l'un en ait 5 de plus que l'autre.
7. Partagez 24 noix entre deux enfants de manière que l'un en ait le double de l'autre ?
8. Partagez 32 billes entre 2 enfants de manière que l'un en ait le triple de l'autre ?
9. Quel est l'âge de deux personnes si l'une a un nombre d'années triple de l'autre et si le total de leurs âges est de 44 ans ?
10. Quelles sont les dimensions d'un rectangle de 60 m. de pourtour dont la longueur vaut le double de la largeur ?
11. Quelles sont les dimensions d'un rectangle dont la largeur vaut la moitié de la longueur et dont le pourtour vaut 48 m. ?
12. Quelles sont les dimensions d'un rectangle de 64 m. de pourtour, si la largeur vaut le tiers de la longueur ?
13. Une carafe et son bouchon coûtent 6 fr. Le bouchon coûte 5 fr. 50 de moins que la carafe. Quel est le prix de chaque objet ?
14. Deux seaux à lait contiennent ensemble 15 litres de lait. Quelle est leur contenance à chacun si le premier contient le quart de ce que contient le deuxième ?

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Mobilier scolaire

Bigla

... et ce qu'en pensent les commissionsscolaires

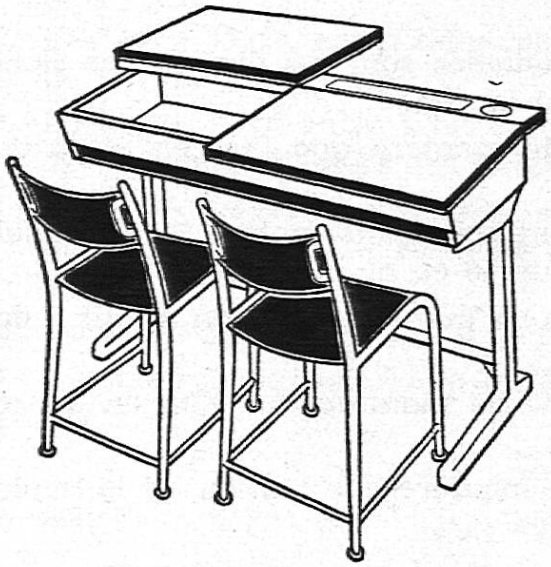

« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

banque cantonale vaudoise

IVe année **CALCUL MENTAL**

1. Quel est le 1/8 de 104 ?
2. Il y a 88 moutons dans un parc. Il en meurt 1/8. Combien en reste-t-il ?
3. J'ai pris le 1/8 d'un tas de 72 noix. Combien est-ce ?
4. Combien valent 2/8 ?
5. Et 3/8 ?
6. Dans un panier, il y a 80 fraises. Combien y en a-t-il dans 2 paniers et 1/8 ?
7. Combien faut-il ajouter de huitièmes à 1/4 pour faire 1/2 ?
8. Combien y a-t-il d'heures dans 2 jours et demi ?
9. Combien y a-t-il de quarts d'heure de 8 heures à midi ?
10. Combien y a-t-il de demi-heures dans un jour ?
11. Combien y a-t-il de quarts d'heure dans une demi-journée ?
12. Jean a 3 noix de moins que le double de 28. Combien est-ce ?
13. Quel est le tiers de la moitié de 72 ?
14. Quel est le double de la moitié de 26 plus 2 ?
15. Combien manque-t-il à la moitié de 52 pour faire 30 ?
16. Combien mesure le pourtour d'un rectangle dont la longueur, de 30 m. vaut le double de la largeur ?
17. Quel est le pourtour d'un rectangle dont la largeur, de 25 m. est la moitié de la longueur ?
18. Dans la classe, le huitième des élèves sont malades et il en reste 35. Combien sont malades ?
19. Combien faut-il ajouter à 23 pour tripler ce nombre ?

IVe année **CALCUL MENTAL**

1. Combien y a-t-il de tiers dans 5 pommes ?
2. Combien y a-t-il de tiers dans 8 pommes ?
3. Quel est le tiers de 45 pommes ?
4. Quel est le tiers de 120 ?
5. Je prends le tiers des 96 pommes d'un panier. Combien en reste-t-il ?
6. Un enfant cueille le tiers des 450 fleurs d'un jardin. Combien en reste-t-il ?
7. Le tiers des pommes de mon tablier sont gâtées. Je les compte et je trouve 12. Combien y en avait-il dans mon tablier ?
8. Combien y en avait-il de bonnes ?
9. 2, c'est le tiers de combien ?
10. 9, c'est le tiers de combien ?
11. 16, c'est 2 de plus que le tiers de combien ?
12. Dites le nombre qui vaut 8 de plus que le tiers de 75.
13. Dans un panier, il y a 24 fraises. Combien y en a-t-il dans deux paniers et un tiers ?
14. Une étoffe coûte 18 fr. le mètre. Combien coûteront 5 m. un tiers ?
15. En tombant, j'ai cassé le tiers de mes œufs. Il en reste 8 d'entiers. Combien y en avait-il en tout ?
16. Dans une classe le tiers des élèves manquent et il y en a 24 en classe. Combien en manque-t-il ?

Librairie en gros

J. MUHLETHALER

Agent général des Editions F. NATHAN
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE - Téléphone 36 98 25

GODIER MOREAU	Leçons de choses, cours élémentaire	**Fr. 6.05**
	Leçons de choses, cours moyen supérieur	**Fr. 7.75**

2 ouvrages très illustrés, clairs et précis.

CHATEL CHATEL	Livre unique de Lecture et de Français	
	Cours préparatoire 1er livre	**Fr. 6.45**
	Cours élémentaire 1ère année	**Fr. 6.75**
	Cours moyen 2me année	**Fr. 7.75**

2 ouvrages qui allégeront votre tâche dans cette discipline.

MONNIER	Histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome	
	Classe de 6me	**Fr. 9.15**
	Histoire du Moyen Age	
	Classe de 5me	**Fr. 9.70**

La maison F. NATHAN facilitera votre enseignement grâce aux soins apportés dans la composition pédagogique dont tous les manuels sont empreints.

VOYAGES DE PAQUES

CULTURE & TOURISME
15, rue du Midi — Lausanne

8 jours	Paris - Rome - etc.	Fr. 180.- à 250.-
10 jours	Madrid - Barcelone	Fr. 360.-
14 jours	Tour d'Italie	Fr. 325.-
16 jours	Tour d'Espagne	Fr. 560.-
18 jours	Tour d'Espagne spécial partie en avion	Fr. 700.- etc.

ÉTÉ
voyage Danemark - Suède 14 jours
Fr. 345.-

Jardin scolaire

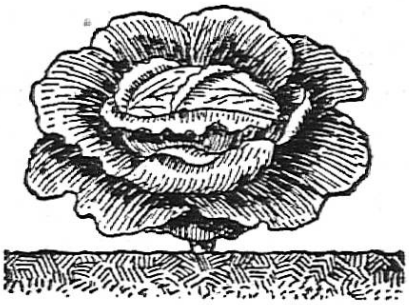

Les maîtres qui cultivent un jardin scolaire avec leur classe recevront gratuitement sur demande, pour essais de fumure, un petit sac de notre excellent **engrais complet Lonza** et une quantité suffisante de **composto Lonza** pour composter les déchets végétaux. Ainsi, les écoliers pourront apprendre à connaître les secrets de la nutrition des plantes cultivées.

LONZA S. A. - BALE

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

CHANSON D'AVRIL (fragment)

Au fond du bois joli
— Ah ! que mon cœur est gai ! —
Au fond du bois joli
fleurit le bois-gentil
jusques au mois de mai.

Au fond du bois si sombre
— Ah ! que mon cœur bat vite ! —
Au fond du bois si sombre
les enfants des loups gris
dansent en rond dans l'ombre.

Madeleine Ley *(Petites Voix)*

(Ne prendre que la première strophe pour les élèves de 5 à 6 ans — le tout dès 8 ans.)

N.-B. — Samedi dernier, une inattention a fait disparaître le nom de A. Rudhardt, auteur du petit poème : « La pie ».

L'ILE AU TRÉSOR

Publication de l'« Avanti-Club », Neuchâtel

Roman de l'écrivain Robert-Louis Stevenson (1850-1894), publié d'abord en nouvelle, en volume en 1883, rendit immédiatement l'auteur célèbre.

Le récit dont l'intrigue se déroule au XVIIIe siècle, est soi-disant écrit par le jeune Jim Hawkins, fils de la tenancière d'une auberge qui habite un petit port anglais. Dans la taverne isolée de « L'Amiral Benbow » règne une atmosphère mystérieuse. Une obscure menace pèse sur un vieux marin au visage balafré. Cette menace se précise le jour où il reçoit « l'emblème noir », signe tragique des pirates. Le même jour, il meurt. Jim et sa mère ouvrent sa malle et trouvent les plans d'un fameux trésor enfoui par la bande du capitaine Flint dans une île déserte.

Le récit va donc se dérouler dans la lutte entre Jim et ses supporters et les pirates, péripéties merveilleuses et captivantes.

Dès sa publication, « l'Ile au trésor » devint un classique du roman d'avantures, au point d'être comparé à l'Odyssée. Il semble plus juste de considérer ce livre comme un magnifique chaînon de la tradition littéraire anglo-saxonne si riche en récits consacrés aux aventures dans les mers lointaines. Il convient de placer l'Ile au trésor entre le Robinson Crusoé de Daniel de Fëe (le créateur du genre), les récits polynésiens de Melville, et certains romans de Conrad et de Jack London. Ainsi que dans toutes les œuvres réussies de Stevensen, la valeur artistique fondamentale du livre réside dans le remarquable équilibre réalisé entre la peinture du réel et celle du fantastique.

Stevensen écrit toujours avec le souci de la précision et du concret, mais jamais au point de ralentir le rythme de son récit, ni de ternir le hale de légende qui enveloppe ses personnages.

I. V. A. C.

CENTRE INTERNATIONAL D'AUXILIAIRES VISUELS

Un matériel de projection fixe
sensationnel pour l'Enseignement

Cartes-Dias - Microphotos
Vues géographiques

Représenté pour la Suisse par :

FILMS-FIXES S.A.

Hôtel de Fribourg, Fribourg Tél. (037) 2 59 72

Appareils - écrans - tables de projection Appareils 16 mm. sonore
Devis pour l'équipement complet d'un local scolaire, sans engagement
Catalogue sur demande

AURORE

Ecole d'institutrices

de jardinières d'enfants

fondée en 1926
Classes enfantines

Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Lowis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

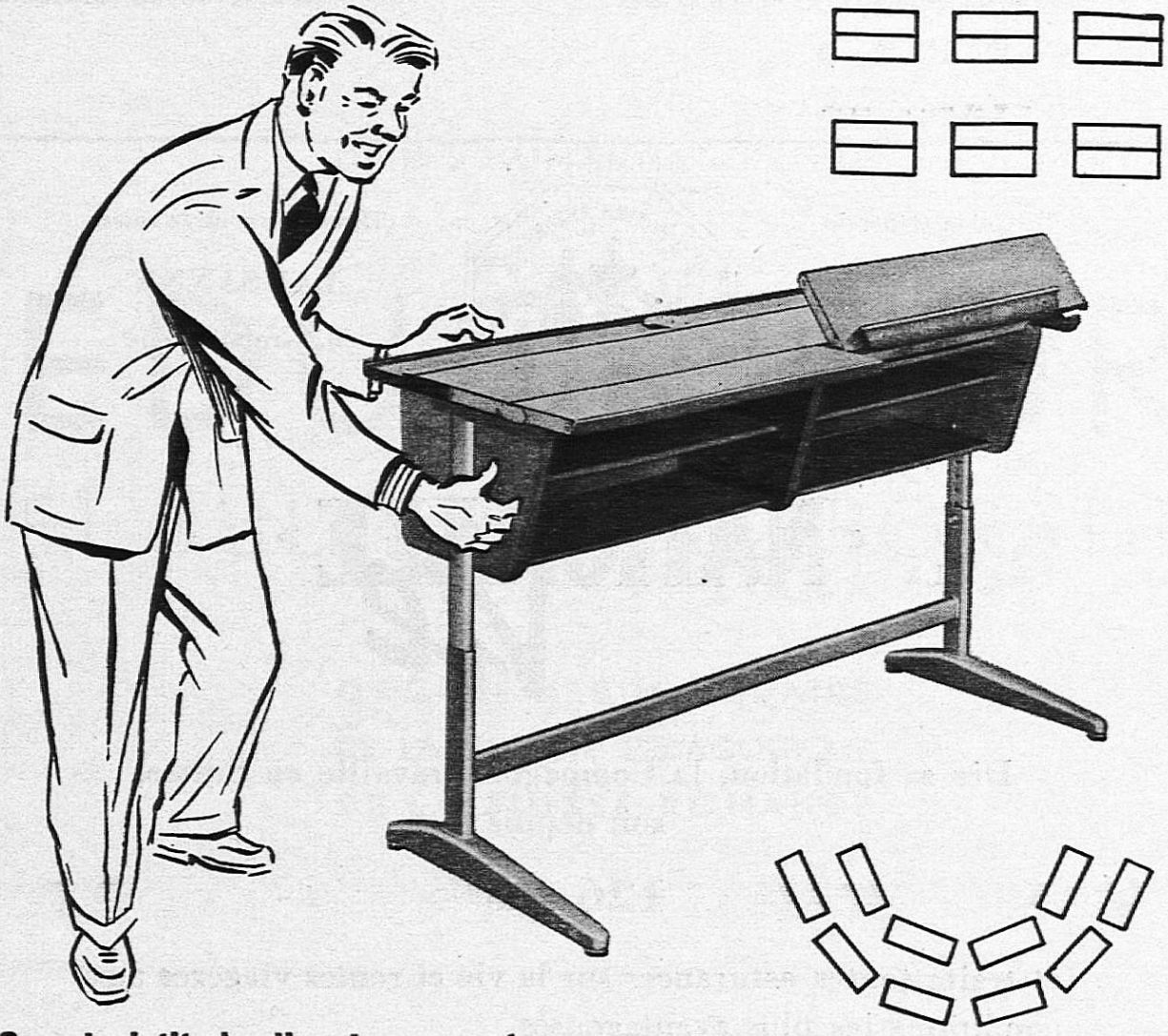

Grande latitude d'aménagement

Qu'ils soient accolés dos à dos ou disposés en hémicycle ou par rangée, les pupitres Mobil conserveront toujours une parfaite stabilité grâce à la grande surface d'appui de leurs pieds extra-larges. Quelques secondes suffisent pour modifier la hauteur et l'inclinaison de la planchette des pupitres réglables.

Avant d'acheter des meubles scolaires, ne manquez pas de demander notre catalogue et une offre de prix ou une visite de notre représentant. Cela ne vous engage à rien.

U. Frei, Holz- und Metallwarenfabrik, Berneck

Réputée depuis longtemps pour sa qualité. Tél. (071) 7 34 23

Mobil

Schutzmarke

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Direction Générale
PARIS
2, rue Pillet-Will

Direction pour la Suisse
LAUSANNE
8, Grand-Chêne

LA « NATIONALE » Vie

Dès sa fondation, la Compagnie travaille en Suisse, soit depuis

126 ans

et traite toutes assurances sur la vie et rentes viagères aux conditions les plus avantageuses.

Connaissez-vous, entre autres, la « 1246 » ?

10 000 au terme du contrat
20 000 en cas de décès par maladie
40 000 en cas de décès par accident
60 000 en cas de décès par accident d'auto

Pour une assurance « 1246 » conclue à l'âge de 30 ans pour une durée de 30 ans, la prime annuelle n'est que de **Fr. 418.—.**

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE VAUD :

G. GUILLET

Lausanne, av. de France, 34

MONTREUX, 17 mars 1956 XCII^e année — N° 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle :

« ... Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons ; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

Ecole Secondaire, Neuchâtel :

« ... Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière

Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S. A.

Département des relations publiques
Tél. (032) 2 61 61 Bienne

Aussi pour sociétés, clubs etc.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance

Occupants de véhicules à moteur

L'assurance «occupants de véhicules à moteur» constitue pour vous une garantie indispensable. Ainsi, votre famille et vos invités sont assurés contre tous les accidents dont ils peuvent être victimes, lorsqu'ils sont transportés dans votre voiture ou sur votre motocyclette. L'indemnité est payée indépendamment de toute question de faute ou de responsabilité.

Concluez une assurance «occupants» auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE CONTRE LES ACCIDENTS

Direction: Place de Milan, Lausanne

.....

Nom: .....

Prénom: .....

Domicile exact: ..... *Tél.:* .....

désire des renseignements sur l'assurance «occupants».

(à détacher et à envoyer à la DIRECTION DE L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE CONTRE LES ACCIDENTS, Lausanne, place de Milan)

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Buffet CFF Morges

M. ANDRÉ CACHEMAILLE
Tél. 7 21 95

Fondue

Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT
Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

Henniez-Lithinée
Eau de table de 1er ordre
Digestive

Demandez prix courant à **NIDECKER**
ROLLE
Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67